



**Madame la Ministre de la Famille et de la Petite enfance,  
Monsieur le premier Ministre,  
Nous ne voulons pas seulement être écoutés,  
nous voulons être entendus !**

À l'appel de **Pas de bébés à la consigne**, la journée petite enfance du 19 novembre montre une mobilisation toujours très vive du milieu de la petite enfance, bien relayée par les médias dans l'opinion publique : une quarantaine de manifestations ont eu lieu en France avec un bon millier de participants.es à Paris, 350 à Toulouse, 300 à Lyon, 150 à Nantes, 100 à Nice, Bayonne, Rennes, Saint-Etienne et Limoges, 50 à Strasbourg. De très nombreuses structures étaient en grève, par exemple toutes les crèches à Brest ou Limoges fermées, 40% de grévistes dans les crèches municipales à Nice ou à Saint-Etienne, au moins 25% à Rennes...

**Agnès Canayer, ministre de la Famille et de la petite enfance, nous a reçus.** Elle a écouté nos propositions et revendications, n'a rien annoncé de ses intentions pour y répondre mais n'a rien écarté. Elle nous a renvoyé à une nouvelle étape de discussion en janvier 2025, après la publication du référentiel qualité des modes d'accueil attendu en décembre.

**Mais lors d'une interview sur France info** le lendemain, son positionnement fut tout autre :

- la ministre paraît alors écarter toute évolution favorable du taux d'encadrement des enfants qui, à l'entendre, ne serait pas corrélé aux enjeux de qualité, prétextant la pénurie actuelle de professionnel.les mais ignorant le consensus de tous les récents rapports officiels à ce sujet ;
- elle semble également écarter une revalorisation salariale des métiers de la petite enfance qui, selon elle, ne serait pas corrélée à leur attractivité, tout en affirmant que des augmentations de salaires ont eu lieu ; pourtant les assistantes maternelles n'ont bénéficié que de quelques centimes horaire au titre du relèvement du SMIC et la plupart des professionnel.les de l'accueil collectif n'ont pas vu la couleur du bonus attractivité ;
- elle développe une idée de la formation des professionnel.les du secteur, écartant la centralité de connaissances spécifiques et approfondies sur la petite enfance, pourtant indispensables à la qualité des pratiques professionnelles auprès des tout-petits, la renvoyant à des formations-passerelles entre métiers de la petite enfance, du handicap et du grand âge.

**Madame la Ministre, Monsieur le premier Ministre,**

**Nous attendons des annonces concrètes et claires en janvier** : un taux encadrement d'1 professionnel pour 5 enfants en 2027 puis 1 pour 4 en 2030, l'inversion progressive du ratio 40/60 au profit des professions diplômées et la formation de 15 000 professionnel.les chaque année, des revalorisations salariales pour tous.tes d'au moins 10%, etc.

À défaut de telles mesures assorties d'un calendrier d'application, **nous appellerons à un mouvement d'ampleur**, massif et prolongé, des professionnel.les de la petite enfance avec les parents, car nous n'abandonnerons jamais la cause de la qualité d'accueil, au moment où tous reconnaissent le bien-fondé de nos revendications pour la cause des tout petits.

Dès à présent nous appelons à [s'adresser aux parents](#) et à [signer et faire signer la pétition](#) → → → → → → → → → →

